

Éclaircie de Cassagnoles (Natura 2000)



Localisation de l'essai (Cassagnoles, 34)



Situation dans le PNR Haut-Languedoc

(Fonds de carte © IGN)

Historique

Cette parcelle est située dans le périmètre du site Natura 2000 « Causse du Minervois ». Elle comporte un taillis de hêtre identifié comme habitat d'intérêt communautaire (HIC) « Hêtraie acidiphile à houx ».

Martelage en réserve (déc.2018)



Éclaircie (mars à sept. 2019)



Cette fiche est réalisée dans le cadre du projet VALFOR.

Elle s'intègre dans la série de fiches-synthèses des dispositifs d'expérimentation et de démonstration sylvicoles installés à l'occasion du projet LIFE FORECCAST



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Description stationnelle

L'éclaircie de Cassagnoles se situe dans la région forestière de la Montagne noire, où le climat est de type **montagnard océanique humide**. À quelques kilomètres au sud, le climat commence à évoluer vers un type **méditerranéen** et **montagnard**.

Altitude	Exposition	Pente	Confinement	Position topographie
660 m	Nord à nord-est	45 %	30 %	Milieu à bas de versant

Substrat géologique	Caractéristiques du sol (<i>prospectée</i>)	Forme d'humus	Type de sol
Schistes	Limons (moyens) sableux à charge en cailloux importante (15 à 35 % en profondeur)	Oligomull	SC5 (brunisol) - acide Réservoir utile en eau limité par la profondeur et la charge en cailloux.

Températures		Précipitations		Bilan hydrique climatique	
Moyennes annuelles :	12,4 °C	Annuelles :	1236 mm	Annuel :	491 mm
Maximales juin-août :	25,8 °C	Saison de végétation :	586 mm	Estival (juin-août) :	-210 mm
Minimales janvier :	2,2 °C	(<i>avril-octobre</i>)		Saison de végétation :	-56 mm
Minimale absolue :	-15,6 °C			(<i>avril-octobre</i>)	

Objectif et modalités

L'objectif associé à cette parcelle est triple :

- préserver l'habitat et la diversité biologique qui le compose,
- moduler la consommation en eau du peuplement afin de réduire sa vulnérabilité face aux événements climatiques extrêmes,
- à long terme, favoriser la régénération naturelle et le brassage génétique afin d'exploiter les éventuelles adaptations génétiques de l'espèce.

Deux modalités sont comparées, sur une surface totale de **1,3 hectare**.

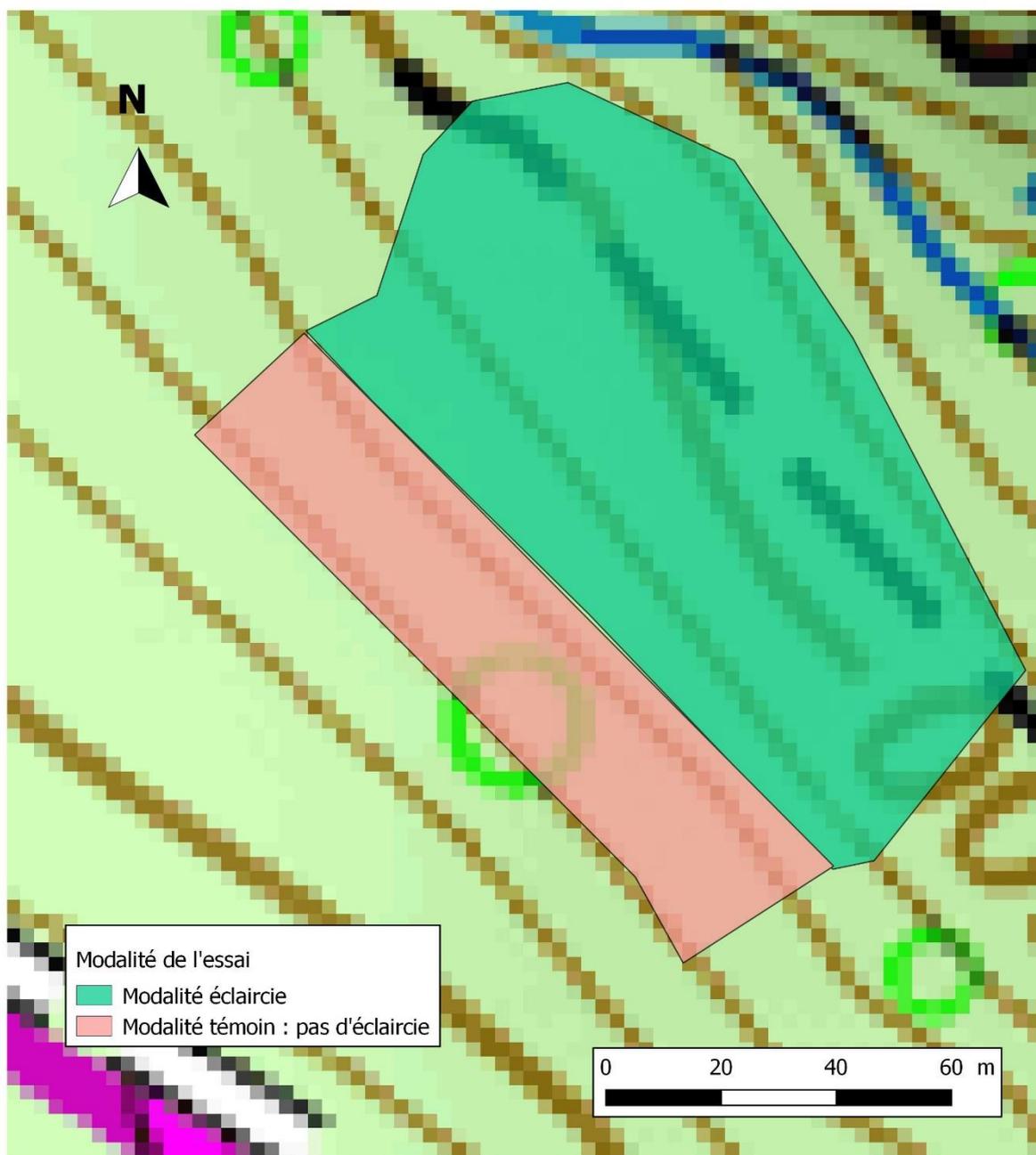
- **Modalité de test** (0,8 ha) : éclaircie systématique (cloisonnements tous les 20 mètres) et sélective.
- **Témoin** (0,5 ha) : aucune intervention n'est réalisée (mesures uniquement).

Cet essai est mis en place à but démonstratif, il ne comporte donc pas de répétitions.

Les consignes de martelage étaient les suivantes :

1. Favoriser les tiges de qualité
2. Conserver les essences secondaires
3. Favoriser et conserver les tiges saines

Plan des modalités de l'essai FORECCAsT :
C2_N2000_CASSAGNOLES



Orthophotographie : copyright IGN
Réalisation : Life FORECCAsT, février 2019
Partenaires financiers :



La surface terrière avant éclaircie est estimée à 35 m² / ha dans la modalité de test et 38 m² / ha dans la modalité témoin.

La densité n'a été évaluée que dans la modalité témoin, à 1700 tiges / ha.

La densité conservée après éclaircie est de **720 tiges à l'hectare** (marquage en réserve).

Suivi et analyses

Le suivi de cet essai concerne :

- l'accroissement des arbres en diamètres et les caractéristiques dendrométriques du peuplement, représentées par la surface terrière,
- l'état sanitaire du hêtre,
- la régénération naturelle.

Après une année, les résultats d'évolution ne sont pas significatifs. Seul l'état initial de l'état sanitaire est présenté.

